

REGION BRETAGNE

Délibération n° 16_DAJCP_SA_01

CONSEIL REGIONAL

8 janvier 2016

DELIBERATION

Délégations au Président

Le Conseil régional, convoqué par son Président le 26 décembre 2015, s'est réuni en séance plénière le vendredi 8 janvier 2016 à 14h30 au siège de la Région Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional.

Étaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame ARGAT-BOURIOT Sylvie, Monsieur Eric BERROCHE, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANEA, Monsieur André CROCQ, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Delphine DAVID, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND, Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL, Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD, Madame Claire GUINEMER, Monsieur Philippe HERCOUET, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN, Monsieur Pierre KARLESKIND, Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (jusqu'à 16 heures 40), Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Madame Nicole LE PEIH, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT (jusqu'à 16 heures), Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS, Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD, Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO, Madame Claudia ROUAUX, Monsieur Stéphane ROUDAUT, Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL, Madame Renée THOMAIDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Madame Corinne ERHEL (pouvoir donné à Madame Georgette BREARD), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO à partir de 16h40), Madame Gaël LE SAOUT (pouvoir donné à Madame Kaourintine HULAUD à partir de 16 heures).

REGION BRETAGNE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 4221-5, L 4231-7-1 et L 4231-8 relatifs aux délégations du Conseil régional à son Président ;

Vu l'article L1413-1 du Code général des collectivités territoriales relatif à la Commission consultative des services publics locaux ;

Vu la délibération n°15_DAJCP_SA_08 du 18 décembre 2015 ;

Vu la délibération n°15_DFB_SBUD_08 du 18 décembre 2015 ;

Au vu du rapport présenté par M. le Président du Conseil Régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE :

à l'unanimité

- de confier au Président, pour la durée de son mandat, les délégations suivantes :

Fonds européens :

valider et signer les actes et documents de mise en œuvre des fonds européens dont la gestion est confiée au Conseil régional : FEDER, FSE, FEADER et FEAMP.

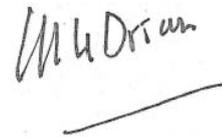
Services publics locaux :

saisir, pour avis, la Commission consultative des services publics locaux.

Demandes de subventions :

demander à l'État ou à d'autres collectivités territoriales, l'attribution de subventions.

Le Président du Conseil régional



Jean-Yves Le Drian